

LE CASSIDEN

Mai 2013



EDITO

Cassidennes,
Cassidens,
Chers amis,

Le lundi 8 avril, mes élus et moi-même avons présenté aux commerçants, restaurateurs, acteurs des mondes économique et associatif, à la presse, nos objectifs et nos projets pour la saison estivale 2013.

Les activités, qu'elles soient sportives, culturelles ou traditionnelles, seront nombreuses et de qualité tout au long de l'été.

Les animations, concerts et fêtes votives rythmeront nos chaudes journées et douces soirées d'été. Le 18 mai prochain, c'est l'illustre GROUPE F qui viendra faire son extraordinaire show de lumière et de pyrotechnie sur le port, la plage et nos majestueuses falaises... le 29 juin, le Wall For proposera une projection du photographe Reza et un concert d'Orange Blossom. En avant-première de la projection, nous aurons l'hon-

neur d'accueillir sur le môle vieux un concert de solistes de l'Opéra National de Paris. La très belle exposition de l'été co-organisée avec l'association Regards de Provence « Cassis Port de la Peinture » se déroulera pendant 4 mois au Musée et dans nos Salles Voutées rénovées. Comme chaque année, les concerts des Nuits vagabondes et le Jazz sur le toit de l'Oustau Calendal, viendront ponctuer nos beaux week-end d'été.

Attention ! Les soirées, qu'elles soient privées ou commerciales, doivent être signalées au préalable en mairie. Cassis est une station balnéaire où il fait bon vivre la nuit, mais nous devons respecter ceux qui dorment et qui travaillent le lendemain en limitant l'intensité du son.

Cassis poursuit sa vocation de « Capitale du Sport Nature » avec l'ouverture de l'espace Sébastien d'Orso et son Citystade à disposition de tous, la poursuite de l'activité du Bureau des Guides « Cassis Calanques Canaille » qui a ouvert ses bureaux l'an dernier à l'Office de Tourisme, l'accrobranche, la piscine communautaire... Les activités sportives et d'éveil

sur les plages, qui remportent un franc succès depuis deux ans, seront reconduites !

Concernant la propreté, 40 saisonniers sont embauchés par la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole chaque été. Les plages seront tamisées 7jrs/7 pendant toute la saison estivale par les équipes de MPM assistées de l'association AVIE et la qualité des eaux de baignade chaque jour contrôlée. Comme chaque été, la collecte des ordures ménagères sera renforcée dans le centre-ville : 3 collectes sont prévues chaque jour.

Au niveau du stationnement, le stade des Gorguettes servira de parking de délestage et nous avons encore, cette année, amélioré le système de navettes dissocié.

En raison des travaux du parking des Mimosas, nous avons aussi pris un certain nombre de mesures pour le stationnement, notamment en faveur des commerçants du village.

Comme l'an dernier, en juillet et août, de 18h à 24h, une navette fera le lien entre la Presqu'île et le Port avec un arrêt au Bestouan pour pe-

mettre aux résidents comme aux touristes de se rendre dans le centre de Cassis tous les soirs sans emprunter leur véhicule.

Bien évidemment, nous comptons sur le soutien de chacun d'entre nous, sur votre civisme, notamment pour tout ce qui touche à la propreté de nos rues et sur votre participation active pour nous accompagner dans les défis qui nous attendent tout au long de l'été !

Danielle MILON

Maire de Cassis

Présidente du Parc National des Calanques

Vice-Présidente de la Communauté urbaine

Marseille Provence Métropole



TOUJOURS PLUS DE SÉCURITÉ !

Les dispositifs mis en place pour la saison

Les Filtrages

Les filtrages sont mis en place tous les week-ends depuis le 15 avril de 10h à 17h, pour le centre ville et de 12h à 17h pour la Presqu'île et ce jusqu'à la fin de la saison. Il pourra également être instauré à toutes heures les autres jours en fonction de la fréquentation du village.

- Quatre agents vacataires viennent renforcer le service pour gérer ce dispositif, et 10 de plus à compter du 1^{er} juillet.
- Le filtrage des véhicules est organisé à la rocade de Vence ou au carrefour Agostini pour le centre ville et à l'intersection de l'avenue des Dardanelles et Ganteaume pour la Presqu'île.
- Des panneaux d'information seront mis en place avant la station service Total et avant le rond-point des Carriers afin de vous informer de l'activation des dispositifs.

Surveillance de la plage et du littoral

La brigade nautique sera présente à partir du 15 mai les week-ends et tous les jours à compter du 1^{er} juillet jusqu'au 31 août. Comme l'an passé un agent de la police sera présent tous les jours en surveillance sur la grande plage.

La Télésurveillance

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de raccorder l'alarme de votre habitation au service de la police municipale.

Surveillance des commerces et renforcement du dispositif de proximité

Le planning de travail des agents de la police a été modifié. Il permet de déployer plus d'agents sur le terrain. Une équipe de policiers peut dorénavant se concentrer sur les extérieurs et une autre sur le centre ville. Ce renforcement permet aussi de gérer les flux d'arrivées de population en début de saison estivale et ainsi éviter les débordements que nous avons constatés l'année passée. Le quartier de la Viguerie sera également surveillé tous les jours.

La vidéo Protection

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012 - 57 CAMÉRAS								
ANNÉE	Réquisitions OPJ Gendarmerie ou police	Enquêtes classées	Activation des agents PM ou ASVP	Mise à disposition d'un individu	Assistance Services de secours	Assistance Services extérieurs	Déjections canines	Interventions télésurveillance
2012	149	18	1988	12	190	250	12	68

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la vidéo a permis entre autres :

- L'interpellation en flagrant délit de 2 auteurs de 35 vols à la roulotte et d'un autre roulotteur de la route des Crêtes.
- L'interpellation de l'auteur d'une agression à l'arme à feu.
- La résolution d'une affaire de fraude à la carte de crédit.
- De démentir des accusations de violences policières sur intervention et de confondre les auteurs de la rixe.
- Empêcher le suicide d'une personne (signalée suicidaire) qui se dirigeait vers Cap canaille pour mettre fin à ses jours.

PÊLE-MÊLE

Inscriptions scolaires

Les inscriptions des enfants à l'école maternelle et élémentaire pour la rentrée 2013/2014 se font sur rendez-vous auprès du Service Enfance Petite enfance au 04 42 73 39 16 qui vous délivrera le certificat d'inscription. Vous munir d'un justificatif de domicile récent, du livret de famille ou de l'acte de naissance de l'enfant, du carnet de santé et de la copie du jugement de divorce spécifiant les conditions de garde des enfants (si nécessaire). Il vous appartiendra ensuite de prendre rendez-vous avec la directrice de l'école pour faire enregistrer l'inscription. Mme Genet, directrice de l'élémentaire Leriche-Mistral au 04 42 01 78 75 et Mme Alexandre, directrice de la maternelle Cap Canaille au 04 42 01 73 80.

Animation du Port départemental de Cassis du 17 au 19 mai

Pour la 5^{ème} année consécutive, le Groupement Trapani et Carasco (GTC) organise « Les voiles de Cassis ». Une manifestation qui réunit quelques-uns des plus beaux voiliers traditionnels anciens en bois du monde. Après les « Moon beam », « Mariska », le port de Cassis recevra « Manitou », voilier mythique ayant appartenu à John Fitzgerald Kennedy. L'ensemble de cette magnifique flotte naviguera dans la baie de Cassis et les voiliers seront visibles au port de Cassis. GTC est heureux de porter à votre connaissance l'obtention de l'agrément national nécessaire à l'organisation de ce type de régate, décerné par l'AFYT (Association Française de Yacht de Tradition), distinction remise à Paris au Yacht Club de France des mains du Président Frédéric Berthoz. Pour plus de renseignements portdecassis@orange.fr.

Avis d'enquête publique portant sur le projet arrêté du PDU

Le dossier portant sur le projet arrêté du Plan de Déplacements Urbains est consultable en mairie. Chacun peut consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Mr Yvan Chiaverini, Président de la commission d'enquête à la Direction de Pôle Mobilité et Déplacements de la CuMPM - BP48014 13567 Marseille cedex 02 ou à dmod.secretariat-pdu@marseille-provence.fr jusqu'au vendredi 17 mai inclus.

Le contrôle des AOT

Le dispositif de contrôle des AOT est reconduit cette année. Il met en collaboration la police, le service des régies et le Conseil général pour le Port. Il permet un meilleur suivi de la réglementation et un contrôle hebdomadaire est prévu.

Salubrité Publique

Attention aux dépôts des encombrants ! Plusieurs PV ont été rédigés l'année passée, concernant le non-respect de dépôts d'immondices, de cartons, et autres sur la voie publique. A ce titre, nous devrions créer une brigade spécialisée dans ce domaine. Même chose pour les «cadeaux» que laisseraient vos chiens sur la voie publique !

Gestion des Nuisances Sonores

Des procédures ont été dressées la saison dernière concernant le non-respect de la législation sur le bruit. A ce titre, pour la saison prochaine nous avons reçu en Mairie en présence du Commandant de la Gendarmerie les responsables des établissements qui organisent les soirées. Le bruit sera mesuré par un sonomètre mis à disposition par l'Agence Régionale de la Santé.

Verbalisation

Nous avons depuis peu l'autorisation d'exploiter notre outil de vidéo-protection à des fins de verbalisation. Ainsi, certains quartiers de la commune seront surveillés par ce système. Les agents pourront verbaliser à distance pour la circulation et le stationnement. De plus, le service sera doté dans quelques semaines du Procès Verbal électronique.

Les Opérations Tranquillités Vacances et la «Participation Citoyenne»

Les Opérations Tranquillités Vacances sont reconduites chaque année. Ce dispositif est piloté par les services de la Gendarmerie Nationale et complété par la police municipale.

Concernant le dispositif de Participation Citoyenne, il est finalisé ! Il permet la mise en place d'une solidarité de voisinage. Les personnes inscrites ont la possibilité par un accès internet de transmettre des informations à la Brigade de Gendarmerie et à la police, sur des faits suspects constatés dans leurs quartiers.

Le brûlage des végétaux

L'arrêté préfectoral relatif à l'emploi du feu définit trois périodes distinctes :

- Du 1^{er} octobre au 31 janvier et du 1^{er} avril au 31 mai** le brûlage est autorisé sous la responsabilité du propriétaire et si le vent ne dépasse pas 30 km/h.
- Du 1^{er} février au 31 mars** le brûlage est soumis à autorisation. La demande d'autorisation se fait auprès de la police municipale cinq jours avant les dates de brûlage souhaitées (autorisation sur 3 jours consécutifs maximum). La police municipale se chargera d'obtenir l'avis du SDIS et l'autorisation de Mme le Maire sur la période indiquée.
- Du 1^{er} juin au 30 septembre LE BRÛLAGE EST STRICTEMENT INTERDIT.**

Une nouvelle presse à Cassis

Dans le cadre de la revalorisation des espaces publics, la municipalité a mis en œuvre un ensemble d'aides financières permettant aux propriétaires du centre ancien de rénover leur logement. La protection du commerce de proximité s'est avérée également indispensable pour renforcer l'attractivité du centre-ville. La commune s'est alors munie d'un outil juridique qui est le droit de préemption sur les fonds de commerces, artisanaux et les baux commerciaux. Lorsque la presse de l'hyper-centre a cessé son activité en avril 2012, la commune a souhaité user de ce droit pour favoriser l'implantation de cette activité dans un nouveau lieu. En effet l'activité de presse contribue indéniablement à l'animation commerciale de l'hyper-centre et est essentielle pour répondre aux besoins de la population locale et touristique et ce en complément des deux magasins existants rue de l'Arène et à la Viguerie. C'est pour cette raison que la commune a décidé d'acquérir le droit au bail du local situé 7 rue Séverin Icard. C'est Celia Gouveia et Emmanuel Davin qui reprendront très prochainement ce local pour y exercer une activité de presse, papèterie et articles de souvenirs.

Un soiré concert de soutien à la Transat 6.50

Une soirée musicale est organisée pour soutenir Jérôme Lecuna qui se prépare en vue du départ de la Transat le 13 octobre prochain. L'événement a lieu le 24 mai prochain à partir de 19h à l'Oustau Calendal en partenariat avec Daïpivo, Big Butt Foundation et F.Cousin. Tarif 12 €.

POINT TRAVAUX

- Espace Petite Enfance** : les travaux ont commencé le 4 février (durée 1 an).

L'accès à la Respérido côté J. Ferry est strictement interdit à tout véhicule et tout piéton. Les usagers doivent passer uniquement par le chemin piétonnier au bas du parc, aux horaires habituels, accès par l'allée P. Bérard. A noter également, qu'en fonction des livraisons des matériaux, la rocade de Vence est partiellement (voire quelques fois totalement) fermée à la circulation. Un itinéraire de délestage est mis en place. Les véhicules venant de l'avenue du 11 novembre doivent emprunter les avenues J. Liautaud puis J. Ferry. Quant aux véhicules venant de l'avenue de la Viguerie, ils doivent emprunter l'avenue E. Agostini quand la rocade est totalement fermée ou le passage par la voie de gauche de la rocade quand celle-ci est partiellement fermée.

- Parking des Mimosas** : (durée 1 an).

Rappel : pendant la durée des travaux, la rue Autheman et l'avenue Isnard sont fermées. L'accès est autorisé uniquement aux riverains dans le sens montant. Un itinéraire de délestage est mis en place rue de La Ciotat.

- Avenue de la Viguerie** : réfection des trottoirs, recalibrage de la voie, aménagement des places de livraison et du stationnement minute.

Les travaux concernent la partie de la voie comprise entre la rue Bremond et l'intersection des avenues Viguerie et Daudet. Les travaux sont réalisés par demi-chaussée et n'entraînent que très peu de gêne de circulation.

- Cimetière du Mussuguet** : Les travaux de création de 120 caveaux et de 370 places supplémentaires ont commencé en février (durée 9 mois).

- Port-Miou** : l'étude d'aménagement de la calanque, entrée du Parc National est en cours.

- Allée Pierre Chiaradia** : l'ancien lavoir est en cours de réhabilitation. Livraison fin mai.

- Avenues JJ Vernazza et de Verdun** : Travaux de réalisation d'un rond-point à l'intersection (haut) des deux avenues.

Peu d'impact sur la circulation. Toutefois une déviation peut être mise en place ponctuellement (itinéraire de délestage par les avenues de la Marne puis Cabrol ou Belsunce).

- Croisement route des Crêtes et chemin de Saint-Joseph** : espace vert en cours d'aménagement sur l'îlot directionnel. Livraison début mai.

Retrouvez les travaux sur www.cassis.fr
Allo travaux : 08000 13260 (n°vert)
c.koblet@cassis.fr ou 06 31 79 55 31

EN DIRECT DU CONSEIL

Suite au décès de Monsieur Bernard Giraud, quelques remaniements ont été effectués dans l'équipe municipale. Madame Dominique Mateo, adjointe déléguée à l'enfance et à la petite enfance accepte de prendre les activités du 1^{er} adjoint, sans en prendre le titre. En plus de ses responsabilités actuelles, elle est maintenant en charge de la délégation aménagement et développement durable. Elle recevra les Cassidens sur rendez-vous le lundi, le mardi et le jeudi de 10h à 12h. Monsieur Marc de Caneva, adjoint délégué à l'environnement littoral, forêt, cadre de vie est à présent en charge de la délégation Vie et animation maritimes. Quant à Monsieur Guillaume Macheras de Montillet, il remplace Monsieur Bernard Giraud dans ses fonctions de conseiller communautaire. Pour combler l'effectif manquant dans les rangs du Conseil municipal, c'est Madame Jocelyne Repetto qui a accepté de faire son entrée dans l'équipe municipale. D'autre part, Monsieur André Anton a déménagé et de ce fait quitte l'équipe municipale. José Trabuco le remplacera au sein du Conseil municipal.

OPINION LIBRE

Les listes «Ensemble pour Cassis» et «Vivre Cassis Autrement» n'ont pas souhaité utiliser les espaces que nous leur réservons.

LE GROUPE F, LA RÉVÉLATION !

Episode 2, un spectacle ébouriffant à ne pas manquer

Ancré en pleine Camargue, le Groupe F est célèbre dans le monde entier pour ses spectacles pyrotechniques, mélange explosif de feux d'artifice, de lumières, de musiques et de récits.

Pour Marseille-Provence 2013, ces artificiers de génie investissent un de leur terrain de jeu favori, l'eau, et ont imaginé un fabuleux spectacle : Les « Révélations ».

Laissez-vous captiver par cette saga épique dont les épisodes tracent un parcours établi au fil de l'eau, dans la lumière de la nuit...

Gratuits et tous publics, les 7 épisodes ont été lancés dès le week-end d'ouverture à Arles.

Le 18 mai ils investissent notre plan d'eau et la falaise du Château pour un spectacle magique et inoubliable.

Au carrefour du land-art, de la performance et du théâtre à ciel ouvert, cette deuxième Révélation se présente comme une interprétation onirique du territoire et de ses ressources. « Nous avons essayé d'aborder le territoire de Cassis sous tous ses aspects, géographique, historique, écologique, ludique... »

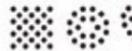
A la tombée de la nuit, les Révélateurs, petit peuple de lumière du Groupe F, débarqueront à Cassis embrasant la méditerranée.

Flottant dans l'espace, marchant sur l'eau, franchissant d'un pas les précipices, s'embrasant parfois, ils contaminent joyeusement de toutes leurs lumières les environnements qu'ils explorent.

Cette « Révélation » cassidaine sera le second épisode d'une vaste saga. Les prochaines étapes auront lieu autour des Fontaines d'Aix-en-Provence, au Château d'If à Marseille, sur les canaux de Martigues, à la Grande Bouche-du-Rhône à Port-Saint-Louis, pour finir à Istres.

RENDEZ-VOUS SAMEDI 18 MAI À 22H30, PLAGES DE LA GRANDE MER

MARSEILLE-PROVENCE 2013
CAPITALE EUROPÉENNE
DE LA CULTURE



WWW.MP2013.FR
#marseilleprovence2013
@mp2013 plus.mp2013.fr
MP2013 sur tous les réseaux



ECHO DES ASSOCIATIONS

Collecte du bleuet de France

En 2012, 182 00 ressortissants ont été aidés et 600 opérations de mémoire ont été financées grâce à l'oeuvre nationale du bleuet de France.

Cette année, le 8 mai, jour de commémoration de l'armistice de 1945, les enfants des écoles vont quêter sur la voie publique sous la houlette des Anciens combattants et avec l'aide de la municipalité.

L'association des anciens combattants remercie les généreux donateurs et rappelle que la collecte sera entièrement reversée à l'Office National des Anciens Combattants et veuves de guerre.

Place au vide grenier

La 4ème édition du vide grenier organisé par le Rotary Club de Cassis aura lieu dimanche 19 mai. En partenariat avec la municipalité, il se tiendra place Baragnon, square Savon et sur l'esplanade de la plage de la Grande Mer. Renseignements : videgreniers@rotarycassis.fr ou 09 50 95 10 25.



STAGES, COLOS... LES INSCRIPTIONS, C'EST MAINTENANT !

STAGE DE VOILE

Ecole municipale de voile
Quai des Moulins

Du 8 juillet au 23 août

Du lundi au vendredi de 9h à 12h ou de 13h30 à 16h30

- Optimist pour les 7 à 11 ans
- New Cat 12 pour les 11 à 14 ans
- New Cat 16 pour les plus de 14 ans et adultes

Inscriptions à partir du 3 juin à l'école municipale de voile
Renseignements, inscriptions et tarifs au 04 42 01 16 65.

STAGES MULTISPORTS

Espace sportif Sébastien d'Orso
Avenue Alphonse Daudet

Du 8 juillet au 23 août du lundi au vendredi de 14h à 17h

- Kayak, voile, tir à l'arc, sports collectifs, activités aquatiques pour les 7 à 13 ans

Renseignements et inscriptions à partir du 3 juin, de 8h30 à 12h et du 1er juillet au 16 août, tous les jeudis de 8h30 à 12h à la Direction des Sports et Loisirs, Espace Sébastien d'Orso.

STAGES SPORTS VACANCES INTERCOMMUNALES

Du 8 juillet au 30 août du lundi au vendredi de 9h à 12h

- Pour tous, de 5 à 16 ans

Inscriptions du 27 mai au 12 juin, de 8h à 12h auprès de la Direction des Sports et Loisirs, Espace Sébastien d'Orso.

COLONIES

- Pour les 7 à 10 ans
Séjour « Trappeur Country » du 6 au 19 juillet
- Pour les 11 à 13 ans
Séjour « Magie des Parcs » du 18 au 29 juillet

Tarifs selon quotient familial.

Inscriptions du 29 avril au 14 juin du lundi au vendredi de 8h30 à 12h à la Direction des Sports et Loisirs, Espace Sébastien d'Orso.



Calanques Propres

Calanques Propres aura lieu cette année le samedi 25 mai de 9h à 12h. Pour ses 10 ans, Calanques Propres rayonnent en Méditerranée !

Le 25 mai, Radio France lance un grand événement médiatique rassembler avec l'ensemble des radios du pourtour méditerranéen - Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte, Espagne, Italie, Croatie, France - sur la thématique de l'environnement et d'un « nettoyage de plage éco citoyen ». Ce sera une grande première radiophonique à l'échelle méditerranéenne : une journée de radio en commun dans tous les pays pour parler environnement ! Nous montrerons ainsi que la pollution n'est pas une fatalité et ferons connaître notre initiative à nos amis avec qui nous partageons la méditerranée.

A Cassis, nous espérons vous voir nombreux pour répartir vos forces vives dans chaque lieu le nécessitant.



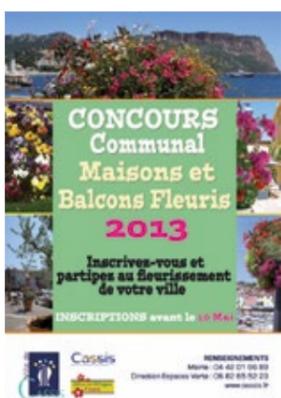
La fête des voisins



La Fête des Voisins vise à rapprocher les gens habitant un même voisinage, les voisins immédiats. Originale car organisée par les citoyens eux-mêmes, la fête permet de développer la cordialité et la solidarité dans son milieu de vie. Organisée par la Ville de Cassis depuis 2009, avec le soutien des associations, la Fête des Voisins, destinée à tous les Cassidens se déroule au cœur du village, où chacun selon ses envies, apporte plats, boissons, afin de les partager en toute convivialité. Une occasion de se retrouver, de se rapprocher et de permettre aux personnes seules de se faire connaître afin de se sentir moins isolées. Comme chaque année, la ville de Cassis fête les voisins à la Maison de l'Europe et de la Vie Associative, dans la rue Séverin Icard. La fête aura lieu mardi 28 mai à 19 heures. L'apéritif est offert par la Ville et le repas se déroule sur des tables installées dans la rue. Tous les Cassidens, mais également les visiteurs peuvent s'inscrire au 04 42 01 20 64.

MAISONS ET BALCONS FLEURIS

Chaque année, la ville lance le concours communal des maisons et balcons fleuris. Ouvert à tous les Cassidens, ce concours permet d'encourager et de récompenser les efforts d'embellissement floral qui contribuent à valoriser l'image de la ville et de notre patrimoine. Pour concourir, il vous suffit de renseigner le bulletin de participation disponible à l'accueil de la mairie et à l'Office de Tourisme ou « En un clic » sur www.cassis.fr avant le 10 mai. Renseignements au 04 42 01 66 89 ou 06 82 65 52 23.



LE CINÉ CALANQUES

Ciné-Calanques, c'est le nouveau cinéma en 2D et en 3D installé au Centre culturel. Le système choisi pour voir les films en 3D est le meilleur au monde, la qualité d'image est 4 fois supérieure aux cinémas des alentours, avec 48 images seconde au lieu de 24 et l'univers sonore est proche de la perfection. Avec 111 places assises dans une salle aménagée spécialement, le Ciné-Calanques propose 10 séances par semaine avec les dernières sorties nationales. C'est aussi la retransmission en direct de grands événements : opéra, ballet, concert, théâtre, match sportif...

Toute le monde attendait depuis longtemps le nouveau cinéma à Cassis ! Aujourd'hui c'est chose faite, une programmation pour tous et pour tous les goûts ! Tarif : 6,50 €.

Toute la programmation sur www.cinecalanquescassis.com

25^{ÈME} PRINTEMPS DU LIVRE DE CASSIS

«HORIZONS MULTIPLES»

JUSQU' 5 MAI

Manifestation labellisée *Marseille Provence 2013 Capitale Européenne de la Culture.*

Rens. 06 09 73 24 50

www.printempsdulivre-cassis.org



Printemps du livre
Cassis 2013
du 27 avril au 5 mai



*EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES

de Valérie Perrin.
Jusqu'au 5 mai, Salles Voûtées

QUAI DES ARTISTES

Artistes locaux ou régionaux, peintres, portraitistes, graveurs...
Jusqu'au 12 mai, Quai Calendal

EXPOSITION IMPRESSIONS D'EUROPE REGARDS D'ARTISTE

dans le cadre de *Marseille Provence 2013, Capitale Européenne de la Culture.*
Par Héléne Havlik, artiste-poète. Entrée libre.
Jusqu'au 24 mai, Meva Rens. 04 42 01 20 64.



EXPOSITION PAUL ALLE

«LUMIÈRE ET REFLETS DE PROVENCE»
Jusqu'au 18 juin, Musée Rens. 04 42 01 88 66.

EXPOSITION «TRADITIONS PROVENÇALES»

Jusqu'au 31 décembre, Four banal

MERCREDI 1^{ER} MAI

VENTE DE MUGUET par le CCFF
Toute la matinée, place Baragnon, quais des Baux et Saint Pierre, place Mirabeau, Viguierie Rens. 06 62 02 18 40.

JEUDI 2 MAI

COURSE DES ENFANTS DES ÉCOLES

Pour célébrer l'ouverture de l'Espace d'Orso
• 14h, départ des CP et CE1
• 14h30, départ des CE2, CM1 et CM2
Départ de l'esplanade A. Briand et arrivée prévue au City stade vers 15h30 avec des ateliers suivis d'un goûter.

EXPOSITIONS «L'OLIVIER» & «ARBRES REMARQUABLES» Par la BDP et par COMVV.
Jusqu'au 29 mai, bibliothèque Ariane

SORTIE CULTURELLE «SAINT TROPEZ»
Visite du Musée de l'annonciade et de la Citadelle. Inscriptions au bureau Accueil du Centre culturel ou 04 42 01 77 73.

LIVRES ENTRE PARENTHÈSES «LA POÉTIQUE DE L'ESPACE»

Rencontre autour du livre de Gaston Bachelard. Par Sabine Toulas. Entrée libre.
19h, Centre culturel Rens. 04 42 01 82 01.

***CINÉMA FILMOGRAPHIE DE C. LELOUCH**
CES AMOURS LÀ. Projection et débat animés par S. Koster et A. Spire, en présence de Claude Lelouch. Tarif 6,50€
21h, Centre culturel Rens. 04 42 01 77 73.

VENREDI 3 MAI

CONSEILS AUX ASSOCIATIONS
Permanence de Cyril Bernard. Gratuit.
De 11h à 12h, Meva

* ÉVÈNEMENT ORGANISÉ DANS LE CADRE DU PRINTEMPS DU LIVRE DE CASSIS

*CINÉMA FILMOGRAPHIE DE C. LELOUCH

D'UN FILM À L'AUTRE. Projection et débat animés par S. Koster et A. Spire, en présence de Claude Lelouch. Tarif 6,50€. A l'issue de la projection, le Centre culturel accueillera les spectateurs autour d'un buffet en présence de Claude Lelouch. Tarif buffet 23 €. 19h30, Centre culturel Rens. 04 42 01 77 73.

SAMEDI 4 MAI

*LIVRES EN FUGUE

Pour tous ceux qui aiment lire. Faites circuler les livres ! Gratuit. Rens. 04 42 01 19 47.
A la bibliothèque Ariane

***CINÉMA FILMOGRAPHIE DE C. LELOUCH**
MASTER CLASS. Projection et débat animés par S. Koster et A. Spire, en présence de Claude Lelouch. Tarif 6,50€
10h30, Centre culturel Rens. 04 42 01 77 73.

DIMANCHE 5 MAI

RÉGATE CHALLENGE Par le Club Nautique de Port-Miou. Rens. 04 42 01 92 48.
10h, Port-Miou

MARDI 7 MAI

CYCLE DE CONFÉRENCES «1878-1914, LA RÉPUBLIQUE DES RÉPUBLICAINS ET LE CLÉRICALISME VOILÀ L'ENNEMI» Par G. Gaudin, professeur agrégé d'histoire docteur es lettres. Tarifs : adhérent 4€, n/adhérent 5€.
18h, Centre culturel Rens. 04 42 01 77 73.

MERCREDI 8 MAI

68^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU 8 MAI 1945

En présence des autorités civiles et militaires, des anciens combattants et les enfants des écoles
• 10h, messe à l'église Saint-Michel.
• 11h15, rassemblement E. Aristide Briand.
• 11h30, cérémonie.
• 12h, formation du cortège et déplacement vers la Stèle du jardin public. Dépôts de gerbes.
• 12h30, vin d'honneur dans le Cour d'Honneur de l'Hôtel de Ville pour tous les Cassidens.

JEUDI 9 MAI

MARCHÉ ARTISANAL
Par les Artisans Créateurs du Sud
De 9h à 19h, Place Baragnon

EN DIRECT DE LA PAROISSE
MESSE DE L'ASCENSION
11h, église Saint-Michel Rens.04 42 01 70 72.

VENREDI 10 MAI

EXPOSITION «LES MÉTIERS ET LES COMMERCES DU CASSIS D'ANTAN» par Les Drailles de la Mémoire. Entrée libre.
Jusqu'au 26 mai, Salles voûtées

SAMEDI 11 MAI

ASM MATCH / CRUDEL
15h, Stade du Pignier. Rens. 06 84 95 52 94.

DIMANCHE 12 MAI

PLACE AUX PEINTRES
Par l'association l'Art et la Manière.
De 9h à 19h, Place Baragnon

MARDI 14 MAI

LECTURE DE L'ARIANE pour les pensionnaires.
15h, Maison de Retraite

LIVRES ÉCHANGES «LA MONTAGNE»
Débat autour du livre de Jean Noël Pancrazi. Par Anne Marie Collin. Entrée libre.
18h, Centre culturel Rens. 04 42 01 82 01.

CONFÉRENCE «LES MÉTIERS DE NOS ANCÊTRES, DISPARUS OU EN VOIE DE DISPARITION» par Les Drailles de La Mémoire. Présentée par Jean-Louis PRAT. Entrée libre.
18h30, Centre culturel

MERCREDI 15 MAI

Danielle Milon, Maire de Cassis reçoit ses administrés sans rendez-vous, par ordre d'arrivée.
De 10h à 12h, Hôtel de ville

VENREDI 17 MAI

CONFÉRENCE «COULEURS SOUS LA MER»
Par Jean-Claude Cayol. Rens. 04 42 01 05 96.
18h30, Cercle nautique

EN DIRECT DE LA PAROISSE
ECOLE D'ORAISON pour apprendre à prier en silence avec le texte de l'évangile.
19h, église Saint-Michel Rens. 04 42 01 70 72.

17, 18 ET 19 MAI

LES VOILES DE CASSIS Info page 2
Régate organisée par GTC. Avec la participation des associations nautiques.
Rens. 04 42 32 91 65 ou portdecassis@orange.fr

VENREDIS 17 ET 31 MAI

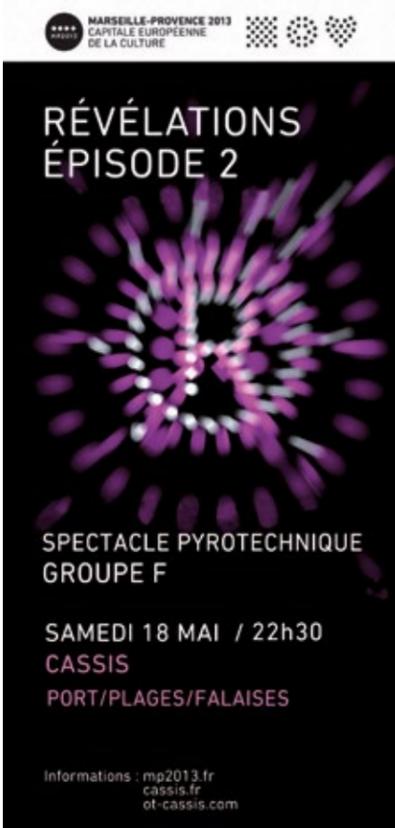
PERMANENCE DES ASSOCIATIONS
Décorés de la Médaille d'Honneur du Travail et L'Outil en Main de Marseille-Cassis
De 11h à 12h, Meva Rens. 06 13 22 54 71.

SAMEDI 18 MAI

LA BIODANZA, LA DANSE DE LA VIE
Par P. Piva Aicardi de l'association Les Nouveaux Mondes. Rens. 06 64 41 57 79.
De 10h à 17h, Centre Culturel

RÉVÉLATIONS, ÉPISODE 2

LES RÉVÉLATEURS HABITENT LA FALAISE ET LA MER
Dans le cadre de *Marseille Provence 2013, Capitale Européenne de la Culture.*
Saga de lumière et de feu par le GROUPE F
22h30, sur le port, la plage et les falaises de Cassis. Info page 3.



DIMANCHE 19 MAI

EN DIRECT DE LA PAROISSE
MESSE DE LA PENTECÔTE
10h, église Saint-Michel Rens. 04 42 01 70 72.

VIDE GRENIER
du Rotary Club de Cassis. Tous les bénéfices sont destinés aux oeuvres du Rotary dans le domaine de l'enfance, de la santé et des plus démunis. Renseignements et inscriptions au 09 50 95 10 25 ou videregreniers@rotarycassis.fr ou rotarycassis.fr
A partir de 7h, place Baragnon, square Savon et esplanade de la Grande plage

LUNDI 20 MAI

MARCHÉ ARTISANAL
Par les Artisans Créateurs du Sud.
De 9h à 19h, place Baragnon

MARDI 21 MAI

CYCLE DE CONFÉRENCES

«L'HISTOIRE AU XXÈME SIÈCLE»

Présenté par G. Gaudin, professeur agrégé d'histoire docteur es lettres. Thème : Société et religion en France de 1789 à nos jours. «1914-1958, du repli nationaliste à l'ouverture de l'Europe». Tarifs : adhérent 4€, n/adhérent 5€.
18h, Centre culturel Rens. 04 42 01 77 73.

MERCREDI 22 MAI

HEURE DU CONTE «PIN-PIN LE PETIT SAPIN»
Par la Compagnie Fileuse d'Histoires.
15h30, bibliothèque Ariane

JEUDI 23 MAI

DON DU SANG par l'EFS
De 15h à 19h30, Oustau Calendal

CINÉ PASSION «CAMILLE CLAUDEL 1915»
Réalisé par Bruno Dumont (2013) Avec Juliette Binoche, Jean-Luc Vincent, Robert Leroy... Tarifs : film 6,50€, repas adhérent 12€, n/adhérent 14€. Rens. 04 42 01 77 73.
19h15, Centre culturel

VENREDI 24 MAI

MATINÉE JOBS D'ÉTÉ

Offres d'emploi, infos sur l'étranger, présence d'un conseiller de pôle emploi. Pensez à vous munir de votre CV. Organisé par le Point Information Jeunesse de la Ville de Cassis. Rens. 04 42 98 81 46.
De 8h30 à 12h30, PIJ - CCAS

SOIRÉE CONCERT DE SOUTIEN TRANSAT 6.50
Au profit de l'association Droit de vent
19h, Oustau Calendal Tarif 12 €

SAMEDI 25 MAI

RÉUNIONS DES QUARTIERS PRESQU'ÎLE ET BESTOUAN

10h, RDV parking de la Presqu'île
11h, RDV esplanade de la plage du Bestouan

OPÉRATION CALANQUES PROPRES

Grande journée de sensibilisation. Organisée par la Ville de Cassis. Info page 3.
• 9h, rendez-vous à tous les bénévoles.
• 12h, Paëlla offerte à tous les participants.
Rendez-vous plage de la Grande mer

DIMANCHE 26 MAI

EXPOSITION DE PEINTURE EN PLEIN AIR
Par la Société des Peintres Cassidains.
De 9h à 19h, place Baragnon

RÉGATE «PRINTEMPS DU LIVRE»
Par le Club Nautique de Port Miou.
10h, Port-Miou Rens. 04 42 01 92 48.

OPÉRA «RIGOLETTO DE VERDI»



En retransmission numérique. Opéra italien en 3 actes et 4 tableaux.
Tarif 15€. Retrait des places au Centre culturel.
15h30, Ciné-Calanques. Info page 3.

GYMNASTIQUE D'ÉVEIL

pour les enfants handicapés. Par l'association Les Intrépides.
De 11h à 14h, Calanques Rens. 06 14 63 62 23.

MARDI 28 MAI

THÉ DANSANT DE LA FÊTE DES MÈRES

Offert par le CCAS de la Ville de Cassis aux Cassidens Seniors. Inscriptions au 04 42 98 81 47.
14h, Oustau Calendal

FÊTE DES VOISINS

Info page 3
Rens. 04 42 01 20 64
19h, rue Séverin Icard, devant la MEVA



Directeur de la publication : Danielle Milon
Crédit photos : Service communication - Mairie de Cassis
Imprimerie Print Concept 04 91 19 12 10 Imprimé en Provence sur papier recyclé
Ne pas jeter sur la voie publique

